

# HISTOIRE DE PERISCOLAIRE – Episode 1

Lors de la commission travaux du **5 Novembre 2024**, la CCRC (dont c'est la compétence), nous propose un projet d'extension du périscolaire. L'absolue nécessité de cet agrandissement est justifié par le nombre d'élèves présents 220 pour 120 places. Ces chiffres ne sont pas discutables car la problématique opérationnelle illustre bien cette nécessité.

Il nous est alors présenté le plan ci-joint qui montre l'implantation, les aspects économiques et des éléments d'équipements. Il est également souligné que cet espace pourra servir à d'autres fins lorsque les enfants ne seront pas présents.

Ce projet a un coût prévisionnel de 570 000€ dont la moitié est financée par la caisse d'allocations familiales, une autre partie par la DETR et LEADER avec un reste à charge raisonnable de 113 000€ pour la commune.

En découvrant ce projet en commission, jamais il n'avait été mentionné qu'un travail était en cours. Nous avons donc émis le souhait de retravailler ce projet ensemble pour en faire ressortir le meilleur.

Lors de la commission travaux du **5 décembre 2024**, nous avons remarqué que le reste à charge étant relativement faible, que nous pourrions éventuellement voir pour agrandir encore plus le bâtiment, quitte à augmenter ce reste à charge.

Cela a encore été balayé d'un revers de main, et nous avons été contraint de procéder de façon différente et de saisir la CCRC.

*Les épisodes, consulter notre site [lessentielcestchampagney.fr](http://lessentielcestchampagney.fr)*

